

FACTURE

Fournisseur Agréé

 Collectivité - Administration

 Vêtements de travail

 Equipement, Protection et Sécurité

Adresse de livraison :

REDUCIO

 11 RUE DU HAVRE

 HALL HB LILLY

 CODE M003

 67100 STRASBOURG

REDUCIO

 5 RUE DU TALUS

 5 RUE DU TALUS

 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Commercial : Raggini Cyrille

V/Réf : ZB-4786211501

Numéro		Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement			N° de Tva intracom		
I/FC00090165		18/09/2024	C04180I	18/10/2024	Virement 30 jours NET					
Code		Description			Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	PU Net HT	Montant HT
PHSRUB-00001		Transformé de : Bon de livraison N° I/ BL00117854 du 06/ 09/ 2024.			36	PIECE	4,92		4,92	177,12
		Transformé de : Commande N° I/ CC00079020 du 03/ 09/ 2024.								
		RUBAN PVC ADHESIF ORANGE LARG. 50 MM LONG. 33 ML								

Date d'échéance	Mode de paiement	Montant	Solde dû
18/10/2024	Virement SEPA	212,54 €	212,54 €
Total HT Net		Total TVA	Total TTC
177,12 €		35,42 €	212,54 €
Taux	Base HT	Montant TVA	Acomptes
20,00	177,12	35,42	0,00 €
			Net à payer
			212,54 €

Rappel : Depuis le 01 Janvier 2009, le délai de paiement entre entreprises ne pourra excéder 45 jours fin de mois ou 60 jours nets à compter de la date d'émission de la facture (loi de modernisation (LME) 2008-776 du 04/08/08 modifie l'art L441-6 du code de commerce). En cas de non respect le fournisseur doit émettre des pénalités de retard au taux majoré de 5,04% Loi du 22 Mars 2012. Toutes inexécution par le client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera, sans préjudice de tous dommages et intérêts, le versement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros fixes par vole de décret pris en application de l'article 121 de cette loi (cc L441-6 et L441-3). Escompte : 1/12 du taux annuel bancaire de base par mois entier, par anticipation de paiement déductible de notre chiffre d'affaire taxable. Le montant de la T.V.A. récupérable par vous devra donc être diminué en conséquence. Pénalités de retard de paiement : 2/12 du taux annuel bancaire de base par mois entier de retard. Les marchandises restent notre propriété jusqu'à leur paiement total (loi n° 80335 du 12 mai 1980); Lieu de juridiction : Strasbourg

Banque : B.P.A. IBAN : FR7614707501807021105430676 BIC : CCBPFRPPMTZ